

RECRUTEMENT des contrats locaux : LA CAMPAGNE 2020 EST OUVERTE

DATE LIMITÉ D'ENVOI DU DOSSIER : 21 FEVRIER 2020

La campagne de recrutement pour les postes des CONTRATS LOCAUX 2020 est ouverte du 15 janvier au 21 février 2020 pour ce poste. Dans ce document, il vous est présenté la procédure et ensuite le descriptif du poste vacant ou susceptible d'être vacant.

1/ La procédure de recrutement :

La liste des postes vacants ou susceptibles de l'être est parue sur le site du Lycée Français de Manille. Il est recommandé aux candidats de prendre connaissance des procédures et calendriers de recrutement en suivant le lien : <https://www.lfmanille.ph/recrutement-local>

• Calendrier de l'établissement :

La date limite d'envoi du dossier de candidature de contrats locaux complet est fixée le 21 février 2020 au plus tard : les dossiers doivent parvenir uniquement sur l'adresse email dédiée au recrutement des personnels: recrutement@lfmanille.ph

L'étude et le classement des candidats se fera au fur et à mesure jusqu'au 8 mars 2020. Si votre candidature attire notre attention, vous aurez un entretien avec le Proviseur du LFM ou le directeur du primaire (pour les postes dans le primaire). S'il s'avère positif vous aurez un second entretien avec la RH du LFM où vous pourrez aborder différentes questions d'ordre contractuel notamment. Un 3^{ème} entretien peut être éventuellement envisagé selon les cas de figure et les disciplines.

• Acceptation du poste :

Les propositions de poste seront faites au fur et à mesure de la confirmation des postes vacants et des classements réalisés. Le chef d'établissement adresse par courriel au candidat retenu, dans l'ordre du classement, le fait que votre candidature est retenue (ce n'est pas une proposition ferme d'embauche). Le candidat dispose alors de 24 heures pour accepter définitivement le poste et renvoyer, complétés et signés, les documents qui lui ont été adressés par les RH. En cas de refus ou d'absence de réponse du candidat, le chef d'établissement s'adresse au candidat suivant qui disposera de 24h pour donner sa réponse. Lorsque vous candidatez vous devez être assuré de votre ferme intention de venir travailler au LFM car le délai de réponse est court.

Après accord du candidat, la proposition de recrutement est transmise à la DRH du LFM qui valide la candidature. Le candidat n'est définitivement recruté que lorsque la lettre d'intention est signée par les deux parties.

Le dossier sera composé des pièces suivantes

- Curriculum vitae dactylographié (OBLIGATOIRE)
- Lettre de motivation dactylographiée (OBLIGATOIRE)
- Copie des diplômes mentionnés dans les notices
- Lettre(s) de recommandation, attestation(s), certification(s) pouvant appuyer les points figurant au CV
- Pour les titulaires Education Nationale : Copies des deux derniers rapports d'inspection existants, copie de la dernière notation administrative, copie du dernier arrêté de promotion, synthèse iProf (grade, corps, note et échelon)
- Copie d'une pièce d'identité (Passeport) et du livret de famille

Les candidats veilleront à la qualité des documents numérisés et à ne transmettre que des fichiers au format PDF. Merci de bien préciser dans l'objet du courrier les éléments suivants : « Candidature contrat local et la discipline » (les fichiers doivent être enregistrés au format : nom prénom et nom de la pièce jointe)

3/ Des conditions d'emploi attractives sont proposées :

- Rémunération sur 13 mois (Contrat à durée déterminée pour l'année scolaire renouvelable)
- La grille de rémunération tient compte des diplômes, de l'expérience dans le poste et de la qualité de titulaire du MEN ou non
- Aides financières à l'installation (Visa de travail, billet d'avion,...)
- Un accueil personnalisé et une aide pour trouver un logement
- Participation aux assurances santé, à la retraite + Rapatriement
- Vacances scolaires rémunérées selon le calendrier de l'établissement

Un professeur d'allemand et/ou anglais

Un/une professeur(e) idéalement agrégé(e) ou certifié(e) d'allemand et anglais pour le lycée français de Manille. Poste soumis à entretien préalable, à pourvoir le 01/09/2020. Seront évaluées au cours de l'entretien et sur la base du dossier sélectionné, les compétences professionnelles définies dans le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO n°30 du 25 juillet 2013), en lycée comme en collège.

Des compétences dans le domaine du FLE seront un atout pour le poste. Une expérience récente de l'enseignement en collège ou en lycée est indispensable. La maîtrise du français est nécessaire. Ce poste est partagé entre un temps partiel allemand et un temps partiel anglais.

L'intéressé(e) devra posséder impérativement le goût de l'engagement, du travail en équipe, un sens des relations humaines et devra faire la preuve de son ouverture à la culture du pays d'accueil.

Les compétences suivantes seront valorisées :

- ✓ Adapter son enseignement en fonction du profil linguistique des élèves.
- ✓ Être capable d'assurer les enseignements de spécialités et/ou facultatifs prévues dans le bac 2021 notamment la LV3
- ✓ Enseigner et évaluer par compétences en cycle 3 et 4 du collège
- ✓ Utiliser les outils numériques au service de l'enseignement de la discipline, savoir innover dans ses pratiques pédagogiques.
- ✓ Accompagner le développement du centre de culture et de connaissance et le pôle FLE
- ✓ Adapter ses pratiques à des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)
- ✓ Être force de proposition dans le domaine de la valorisation de l'allemand et de la culture germanophone et apporter ses compétences et son dynamisme pour les projets de l'établissement notamment le parcours PEAC.
- ✓ Pilotage de la politique de la langue allemande (primaire et secondaire de l'établissement) en s'appuyant sur les relations avec l'école allemande (GESM) qui partage l'Eurocampus.
- ✓ Une expérience d'enseignement dans un lycée français de l'étranger